VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GASTON SOLARES ET FEMME.

Cottage Simple en Bois, 1826 rue Touro, entre les rues Marais et Urquhart. A l'encan, JEUDI, le 25 juillet 1907, A MIDI.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ramon Solares et femme, Dossier No 82,785, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1907, et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juillet 1907, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain demi lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 202 de l'ilet No 20 (maintenant l'ilet No 406), borné par les rues Union (maintenant Terre) Française, Marais et Urquhart. Ledit demi lot de terre mesurant, en mesure française, quinze pieds de face à la rue Union (maintenant Terre) entre les rues Marais et Urquhart, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du dit lot le plus près de la rue Marais (ou Mariale) et est borné sur le côté vers la rue Urquhart par l'autre moitié du dit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert Leger, notaire; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 316 rue Baronne.

Walter L. Gleason, avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 28

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 Ilets de terre de valeur dans le Troisième District, 2

SUCCESSION DE ORGEL HEYMAN MESNIL.

No 81,504—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

PAR LEONEL M. RICAU, ENCANTEUR—Bureau No 316 rue Carondelet.

JEUDI, LE 1ER AOUT 1907,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 26 juin 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre dans la Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Manuel, Berthelomew, Bolivar et Mazant, acquis par acte par devant J. Cuvillier, notaire, le 1er novembre 1836, livre des transferts 22, fo. 98.

Deuxièmement—Un certain lot de terre dans cette ville, borné par les rues Magie trat, Venta et Franklin, étant l'ilet No 201 (maintenant l'ilet 1319), sur un plan de L. Hunter, consistant de 24 lots acquis en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire. Le dit ilet mesurant, daté le 16 juillet 1836, déposée en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, enregistré au Bureau des Transferts, livre 19, folio 549.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SEPT LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession vacante de Jacob Frederick Mayer.

No 81,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7 août 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 juin 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ancien Faubourg Clouet, district Deseuzes, désignés par les Nos quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix et dans l'ilet No 86L (anciennement No 40 du district Deseuzes) borné par les rues Pédé, Désoré, Soublette (maintenant Bomar) et Josephine (maintenant Prieur). Les lots Nos quatre et cinq chacun 30 pieds de face à la rue Josephine (maintenant Prieur) sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Le lot numéro six formant le coin des rues Pédé et Josephine (maintenant Prieur) mesure 31 pieds de face à la rue Pédé sur une profondeur et façade à la rue Josephine (maintenant Prieur) de 120 pieds; les lots numéros 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Pédé sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, acquis le 15 août 1834, enregistré Bureau des alienations, livre 26, Page 485.

Acquis le 19 octobre 1888, Bureau des alienations, livre 26, page 397.

Termes—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, Avocat

7 juil—7 14 21 28—août 4 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Bertha Rodrigues.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,052—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvoir) pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué as... ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat.

16 juil—16 20 25

Succession de Kate Ahern, Veuve de Andrew J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,043—Division A—Attendu que Mme Carthagena Gilliens Ahern, veuve de Archibald Smythe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feue Kate Ahern, femme décédée de Andrew J. Stewart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats.

17 juil—17 21 24

Succession de W. C. Penny et sa femme, Martha L. Penny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,276—Division B—Attendu que Homer Bixby Penny a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus W. C. Penny et sa femme Martha L. Penny, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. H. Browne, avocat.

21 juil—21, 25 30

CHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIR

Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer.

CHESAPEAKE and OHIO R'Y.

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT,

Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE,

Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc.

W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Jolis Cottages Simples,

Nos 2632 et 2634 rue Ste-Anne,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Succession de Joseph O. Guenan.

No 75,635—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 326 rue Carondelet. JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 juin 1907, pour le compte de la succession de Joseph O. Guenan, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad, désigné comme lot No 8 sur un plan par J. F. Brown, daté le 12 janvier 1885, le devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 9 juin 1885, et mesurant d'après ledit devis, 31 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur des gueux 8 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 7 et 84 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 9.

Les améliorations sont connues comme No 2632 rue Ste Anne, comprenant un joli cottage simple, résidence bien subdivisée, avec grande cour sur le côté, ensemble avec un hangar dans le fond, citerne, etc., à proximité du marché Maestri, lignes de chaux, etc., et toujours louée.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dorgenois, Orléans et Broad, désigné comme lot No 7, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté du lot No 6, et sur le côté de la rue Broad, et 84 pieds 4 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 8 et sur le côté de la rue Dorgenois.

Les améliorations sont désignées comme 2634 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le balance en 1 an et 2 ans, avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les billets pour différer le paiement s'il y en a devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Rusière Rosen, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant l'adjudication.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Reuben Wheeler.

Une Occasion Rarement Offerte.

Cottage Simple Attrayant.

No 531 rue Télémaque, entre les rues D'Hémécourt et Bendis, 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, grillage en fer et hangar; ensemble un beau terrain dans le fond qui est contigu et s'ouvrant à la rue D'Hémécourt. Pour les mesures, voyez le plan à la Bourse.

JEUDI, le 8 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, et maintenant agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, absent en congé, daté et signé le 2 juillet 1907, le Bâtiment de Reuben Wheeler, Dossier No 82,746, je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Cortez, Bendis, Télémaque et D'Hémécourt, désigné par le lot 7 et mesurant 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Télémaque sur 107 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet et mesurant comme suit: commençant à une distance de 100 pieds de l'accroissement des rues Télémaque et D'Hémécourt, ayant une façade à la rue D'Hémécourt de 27 pieds 1 pouce et 1 ligne par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Cortez, le divisant du lot No 16 de 156 pieds 10 pouces et 2 lignes, delà sur une ligne du fond, et courant vers la rue Télémaque, le divisant du lot 7 et 8, de 12 pieds 3 pouces et 5 lignes, de la s'élargissant sur une profondeur ou largeur de 7 pieds 1 pouce et 1 ligne, sur une ligne courant vers la rue Télémaque, de là sur une ligne droite, courant vers la rue d'Hémécourt de 147 pieds 7 pouces et 1 ligne à l'endroit du commencement, et ceci composé du tout du lot No 15, mesurant 26 pieds de face à la rue d'Hémécourt par une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes et 7 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue d'Hémécourt par une profondeur de 122 pieds 11 pouces 6 lignes du lot No 14, contigu audit lot No 15, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt et garanti par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et plus de son enchère. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

F. Rivers Richardson et Rufus E. Foster, avocats.

7 juil—7 14 21 28—août 4 8

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHAEMANT COTTAGE SIMPLE,

No 3058 rue Dumaine.

—AUSSI—

Un cheval et un jeux de harnais

Succession de Amelia Wilhelm, épouse de Joseph Darrieux.

No 82,801—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7 août 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 2 juillet 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième Dist lot de cette ville, dans l'ilet 514 borné par les rues Dumaine, Salcedo, Ste Anne et Lopez, désigné comme lot No six d'après un plan dressé par Jno. F. Brown, voyer, le 12 janvier 1885, déposé au bureau de W. I. Hodgson, encanteur en cette ville, le croquis duquel plan est annexé à un acte par devant Sam'l D. Flower, notaire, le 1er juin 1885, étant un acte par J. Ward Gurley, maître de la Cour de Chancellerie, à Laurent Bonée, d'après ledit plan ledit lot mesure 29 pieds 1 ligne de face à la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un cottage à un étage couvert en ardoises, retiré de la rue, et contenant 6 chambres, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 3054 rue Dumaine. Loue $14.00 par mois.

AUSSI

Au dit endroit et à la même heure, 1 cheval et jeux de harnais

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907 au dessus du prix de son enchère.

Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jno. J. Derrieux, avocat

7 juil—7 14 21 28—août 4 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George F. Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,212—Division C—Attendu que Mme Elizabeth Schrader, veuve de George W Morris, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George F. Morris, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. J. Cahill, avocat.

18 juil—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

526 et 528 rue Bertrand.

Succession de Mlle Annie Monaghan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 82,445.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 20 août 1907, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 723 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 15 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1° Une moitié indivis de l'intérêt dans ma la propriété comme suit décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Perdido, désigné par le No 10 sur un plan dressé par C. A. Heddes, architecte, daté le 22 mai 1850, déposé pour référence en l'étude de T. O. Starck, notaire, comme plan No 9; le dit lot mesurant trente pieds deux pouces et onze lignes de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles acquis par acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 27 juil et 1905 et enregistré en le livre des Transferts 901, Folio 789.

Les améliorations comprenant le joli cottage double 526-528 rue Bertrand, contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat en les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juil—21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—LUNDI, 29 juillet 1907, à 10 heures et demie a. m., sur les lieux, 526 rue Bertrand, après Gravier, il sera vendu à l'encan par Jas A. Brennan, encanteur, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B en date et signé le 18 juillet 1907, dans l'affaire de la succession de Mlle Annie Monaghan, No 82,445, Division B.

Un lot de meubles de ménage selon un inventaire. Conditions—Comptant.

20 juil—20 25 29

Solomon Reinach

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une moitié indivise du titre, de la part et de l'intérêt dans la propriété située 1539 et 1541 rue Nord Robertson.

Succession de Margaret Trusoni, femme de William J. Stowell.

No 83,218—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SOLOMON REINACH, Encanteur, MERCREDI, le 21 août 1907, à midi, à la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, absent en congé, daté le 15 juillet 1907, pour le compte de la succession de William J. Stowell, il sera vendu à l'enchère publique.

Une moitié indivise des droit, titre, part et intérêt en un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 19 (maintenant No 621) borné par les rues Columbus, Laharpe, Ste Claiborne et N. Robertson étant une partie du lot No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue N. Robertson par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Laharpe, les bâtisses en ceci étant désignées par les Nos municipaux 1539 et 1541 rue N. Robertson.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant James B. Renser Jr. notaire.

Dix pour cent du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

SOLOMON REINACH,
Encanteur,
840 rue Union.

Arthur B. Leopold, avocat.
19 juil—19—août 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolt Cottage Double, Nos 2823 et 2825 rue Melpomène, entre les rues Clara et Willow; aussi un terrain vacant contigu à la propriété ci-dessus.

Succession de Michael Gairnes, No 83,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SOLOMON REINACH, Encanteur—MERCREDI, le 21 août 1907, à midi, à la (Nouvelle) Bourse des Propriétés Foncières Nos 225 à 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, absent en congé, daté le 1er juil et 1907, pour le compte de la succession de Michael Gairnes, il sera vendu à l'enchère publique—

No 1. Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène Clara, Willow et Thalie, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné comme lot A, sur un plan fait par Chas G. Del'Isle, ingénieur civil, daté le 27 juin 1907, et annexé pour référence à un inventaire passé par Peter Stiffel, notaire, le 3 juillet 1907; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène par 96 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 2. Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que ci-dessus et désigné comme lot B, sur le plan fait par Chas G. Del'Isle, ingénieur civil, ci-dessus mentionné; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Melpomène par 96 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété, dues et exigibles en l'année 1907.

Les actes de vente devant être pardevant Peter Stiffel, notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

SOLOMON REINACH, Encanteur,
840 rue Union.

Arthur B. Leopold, avocat.
18 juil—18—août 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Gairnes.

Un lot d'effets mobiliers devant être vendu au No 2815 rue Melpomène, à midi, MERCREDI, 31 juillet 1907.

Succession de Michael Gairnes.

No 83,016—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SOLOMON REINACH, encanteur—Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans cette succession.

En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, absent en congé, daté le 16 juillet 1907, pour le compte de la susdite succession de Michael Gairnes. Conditions—Comptant.

SOLOMON REINACH, Encanteur.

Arthur B. Leopold, avocat.
18 juil—18 24 31

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2923 N. Rempart,

Entre les rues Montégut et Press, près de la N. O. N. E. Railroad "Round House",

Chars Urbains, etc.

Et un lot de meubles de maison.

Succession de Charlotte Johnson.

No 80,094—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 octobre 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No ——, borné par les rues N. Rampart, St Claude, Press et Montégut, désigné comme lot C sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, de la date du 30 juin 1893, d'après lequel plan d'arpentage ledit lot commence à une distance de 66 pieds 2 pouces de l'encoignure des rues N. Rampart et Montégut et mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue N. Rampart par une profondeur de 106 pieds 4 pouces entre lignes égales et parallèles; ledit lot est composé d'une partie du lot original No 49-51. Enregistré dans le livre des transferts 149, folio 564.

AUSSI

Un lot de meubles de maison, contenus dans les lieux ci-dessus.

Conditions—Pour les meubles comptant.

La propriété foncière, comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE FRANÇOIS BERTRAND.

No 80,696, Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 7 et 8 dans l'ilet No 16, borné par les rues St Avid, maintenant Claiborne, Emily, Prosper et Convent; lesdits lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Emily, entre les rues Prosper et Nord Claiborne, acquis le 23 février 1838, enregistré dans le Livre des Transferts 22, folio 437.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant. Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Successions de Maurice Abat et John Davis, consolidées—Nos 82,211 et 82,214—Cour Civile de District, Div. A. Succession de Maurice Abat vs la Succession de John Davis, 82,211 et 82,214. Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 10 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant absent en congé, et en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, le 10 juillet 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou parcelle de terre, située dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet maintenant désigné par les Nos 465 et 466 autrefois l'ilet No 35, du Faubourg St Jean, borné par le Bayou St Jean (ou Port du Bayou) maintenant rue Moss rue Première (maintenant l'avenue Hagan), les rues St Jean (maintenant Bell) et Washington (maintenant DeSoto); ladite portion de terre autrefois formant l'encoignure de la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) et la rue Washington (maintenant De Soto), et mesurant 64 pieds de face à la rue Première (maintenant Hagan), 60 pieds de largeur dans le fond contigue à la propriété autrefois appartenant à M. Larouet, par une profondeur et façade à la rue Washington (maintenant DeSoto) de 192 pieds, et est bornée sur la ligne du côté opposé d'une profondeur par la propriété autrefois appartenant à Maurice Abat et John Davis, acquise par les dits Maurice Abat et John Davis conjointement par achat de la succession de Daniel Clark d'après un acte de vente passé pardevant Pierre Fodesalma, ancien notaire, le 21 décembre 1815.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain du Troisième District.

Succession de Michel H. Breen.

No 82,782—Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 25 juillet 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 25 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné sur le plan original du Faubourg Franklin comme lot No 12 de l'ilet No 69, borné par les rues Célestine, Gemine, Espagne et Mandeville. Ledit lot mesurant soixante pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt pieds de profondeur. Acquis par acte pardevant Thos Seghers, notaire le 7 mars 1836.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.

7 juil—7 14 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean François Petit et Alexander Mathilde Trépagnier, sa femme.

No 82,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 26 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le lot 11 (l'ilet 20 du faubourg Washington), l'ilet 593, borné par les rues France, Lesseps, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean Baptiste), mesurant trente et un pieds à la rue France par 120 pieds entre lignes parallèles; acquise par ledit Jean François Petit le 17 février 1836.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans, aux frais de l'acquéreur.

7 juil—7 14 25

J. Paul Hecker.

Succession de Mme Christina Busch. No 82,453. Cour Civile de District, Division C. Par J. Paul Hecker, Encanteur, JEUDI, le 1er août 1907 à 10 heures a. m., au No 717 rue Fern. En vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1907, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant, les effets mobiliers inventoriés dans l'affaire ci-dessus intitulée et y appartenant en ci-ie

20 juil—20 26—août 1

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—1an

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT,

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

618.....RUE ROYALE.....618

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de ses marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4360.

NOORPORREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 329, vieux No 68 rue Royal.

Capital.....$ 500,0
Actif.....1,148,9
Surplus net.....310,91

CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Pré
FERGUS C. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation.....$4,612,5
8 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Gl

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.....$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872.....$1,4

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et C

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCIAN E. MOORE, C. M
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secré
THOS. E. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

Sovril—Jeu